

05 décembre 2019



Réunion PPA

SCoT de Gascogne

⇒ Objectif

- Partager, échanger et débattre

du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT de Gascogne

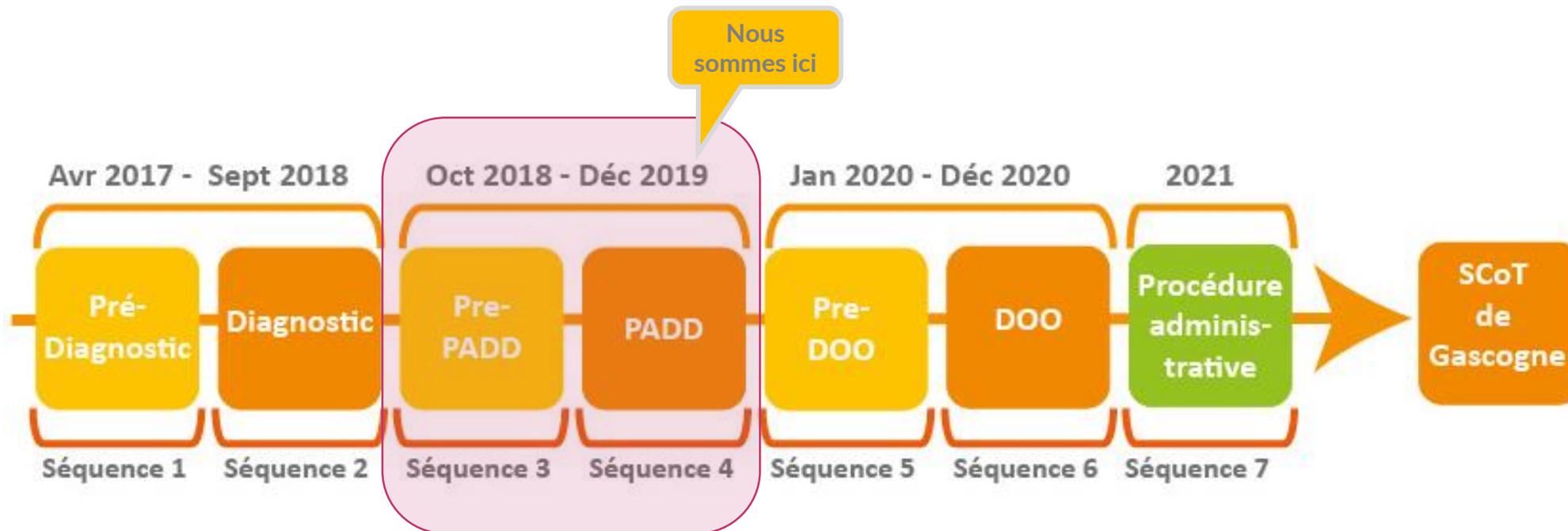
Ordre du jour

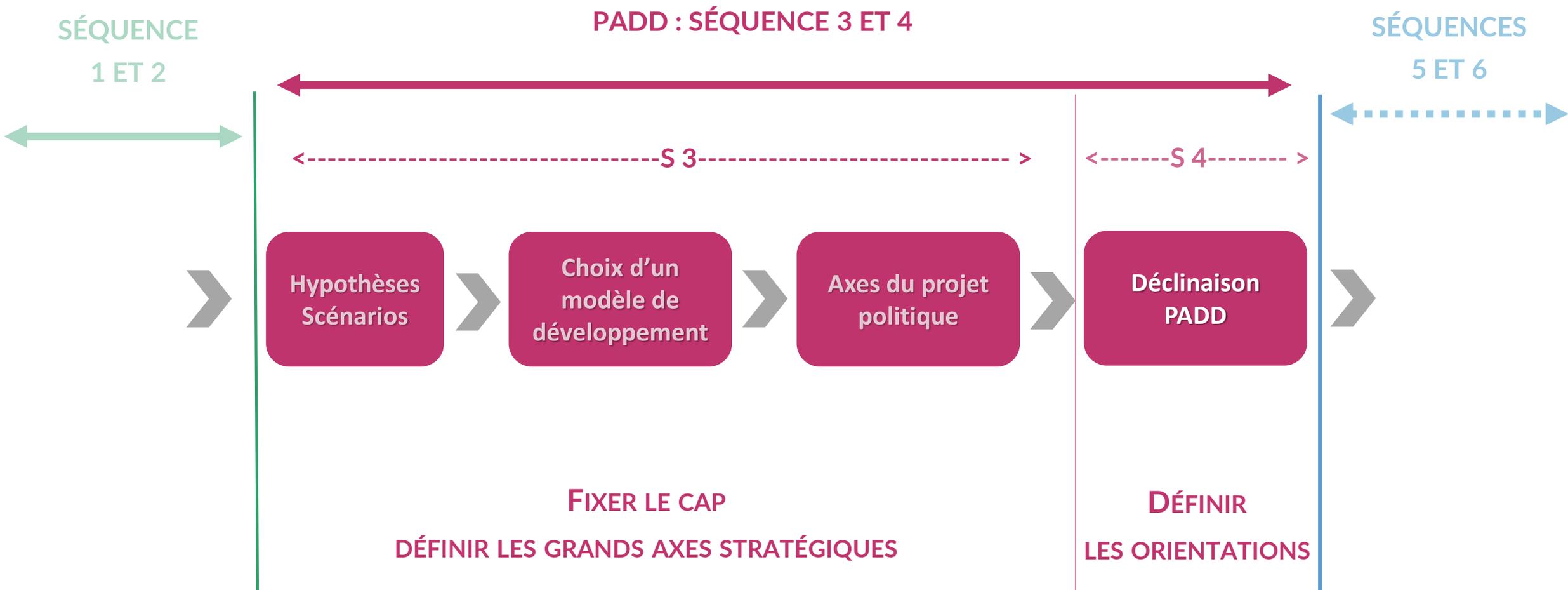
- 1 La procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne
- 2 Le PADD



Procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne

Le calendrier d'élaboration : 7 séquences





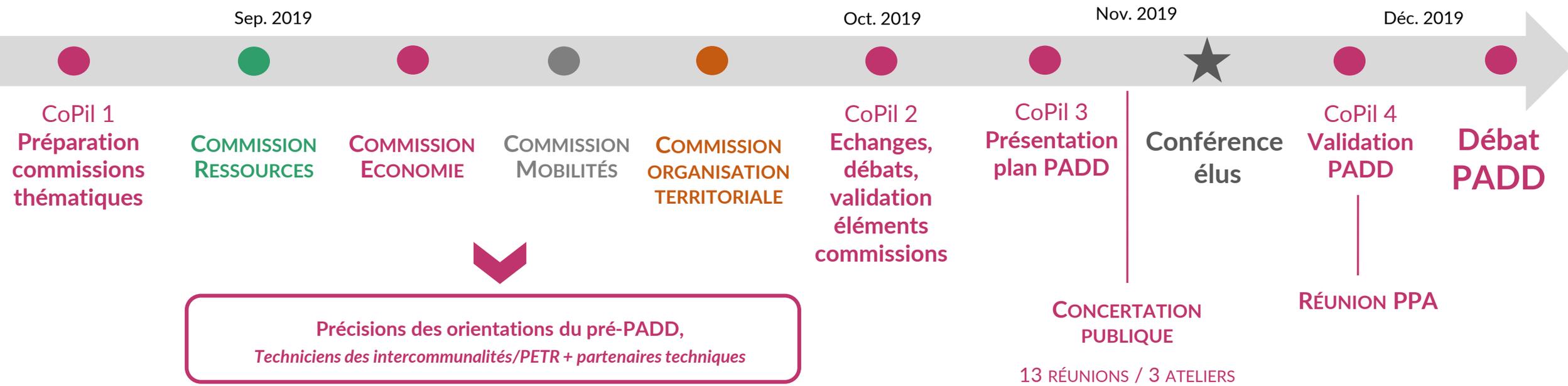
Des conférences pour enrichir la démarche



Des échanges qui ont permis de compléter les réflexions du CoPil et qui ont fait émerger des objectifs de développement complémentaires



Les grandes étapes d'élaboration du PADD



La campagne participative

- 13 réunions publiques d'information du 17 octobre au 14 novembre
→ 20 à 50 personnes / réunion publique
- 3 ateliers les 19, 21 et 26 novembre
→ Une quinzaine de participants par atelier
- Des contributions écrites

Gers 2040
Des territoires, un avenir

Venez écrire
le futur
de votre
quotidien

Réunions publiques
d'information et
ateliers participatifs

> GIMONT / 17 oct.	> LECTOURE / 30 oct.	> AUCH
> SEISSAN / 21 oct.	> LOMBEZ / 5 nov.	- Atelier « eau » / 19 nov.
> NOGARO / 22 oct.	> L'ISLE-JOURDAIN / 7 nov.	- Atelier « mobilités » / 21 nov.
> SAINTE-DODE / 23 oct.	> VIC-FZENSAC / 7 nov.	- Atelier « identité gersoise » / 26 nov.
> MAUVEZIN / 24 oct.	> MIRANDE / 13 nov.	
> AUCH / 28 oct.	> GONDRIN / 14 nov.	
> CONDOM / 29 oct.		



2

Le PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES, du SCoT de Gascogne, c'est :

- Une **expression politique et prospective** du projet territorial
- Une **vision commune et partagée**
 - qui tient compte de la diversité des territoires, de leurs spécificités, de leurs potentiels de développement,
 - qui s'appuie sur une identité et des valeurs porteuses pour l'avenir.

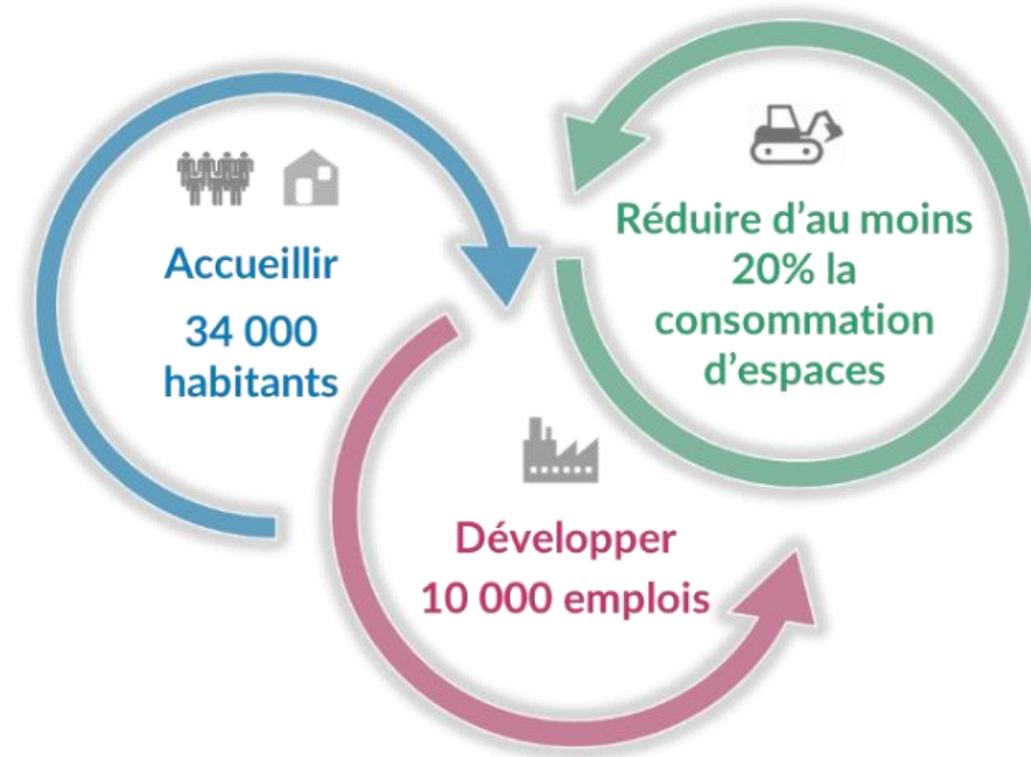
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES, du SCoT de Gascogne, c'est :

- Un projet qui affirme la « ruralité » comme une valeur fédératrice identité rurale vivante et innovante, support d'authenticité et de qualité de vie
- Une ambition de développement volontariste qui traduit l'ambition de devenir un territoire rural innovant qui ne soit pas :
 - * une « réserve d'indiens »
 - * un territoire « sanctuarisé »
 - * un territoire « dortoir » des polarités voisines

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES, du SCoT de Gascogne, c'est :

Une ambition qui implique :

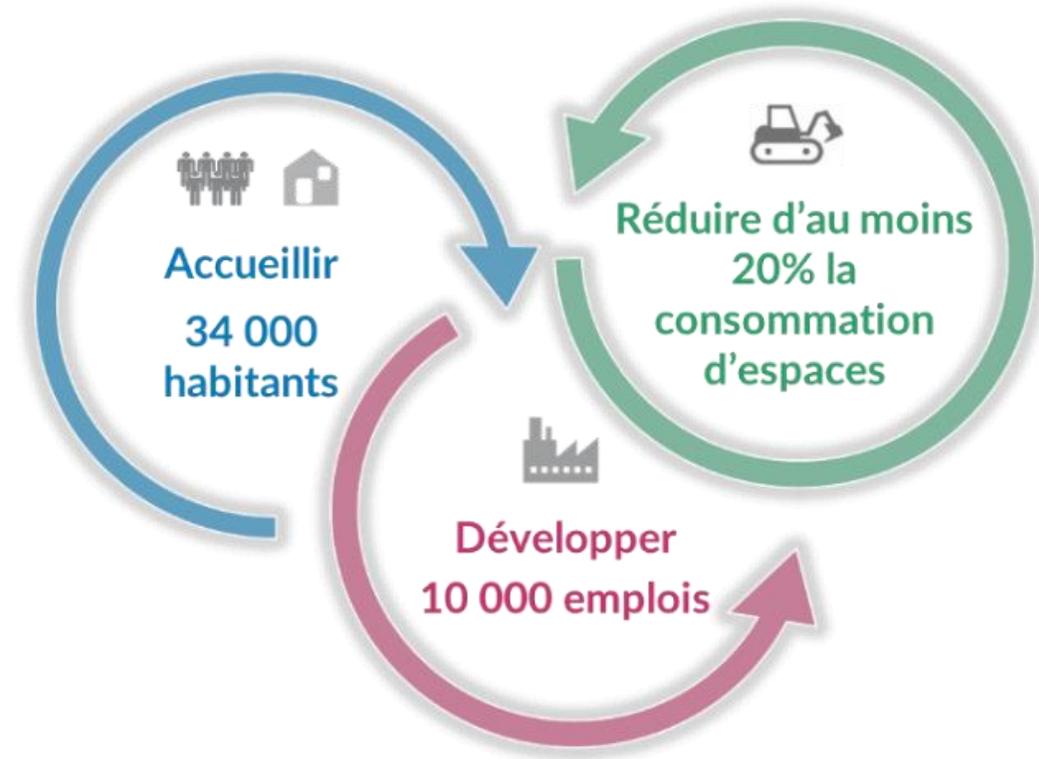
- l'amélioration des infrastructures et la mise en place d'une stratégie d'attractivité résidentielle et économique
- d'enclencher une inversion des tendances socio-démographiques observées sur certains secteurs
- une véritable politique du changement qui rompt avec la période passée, que ce soit en matière de tendance et de stratégie de développement, pour un développement cohérent, solidaire, innovant et complémentaire d'un secteur à un autre



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES, du SCoT de Gascogne, c'est :

Un projet qui vise une **meilleure répartition du développement** en tenant compte des spécificités territoriales

- confortement de la ville centre
- promotion d'un développement raisonné sur l'Est soumis à la métropolisation
- redynamisation des autres secteurs, notamment hyper-ruraux.



3 AXES STRATÉGIQUES de développement pour tendre vers l'ambition souhaitée



• TERRITOIRE RESSOURCES

qui préserve et valorise ses spécificités territoriales, pour répondre au défi de la préservation du cadre de vie et faire face au changement climatique.



• TERRITOIRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT

autant vis-à-vis des dynamiques externes que des dynamiques internes, pour répondre aux défis de l'attractivité et des coopérations territoriales.



• TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

accueillant et solidaire, pour garantir la qualité de vie et les solidarités territoriales.

- 1** **AXE 1**
Territoire ressources
- 2** **AXE 2**
Territoire acteur de son développement
- 3** **AXE 3**
Territoire des proximités

1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire

1.1.1 Préserver la qualité et la diversité des paysages gersois

- * Protéger et valoriser les grands paysages gersois
- * Préserver la mosaïque de paysages ruraux

1.1.2 Protéger et valoriser le patrimoine historique emblématique

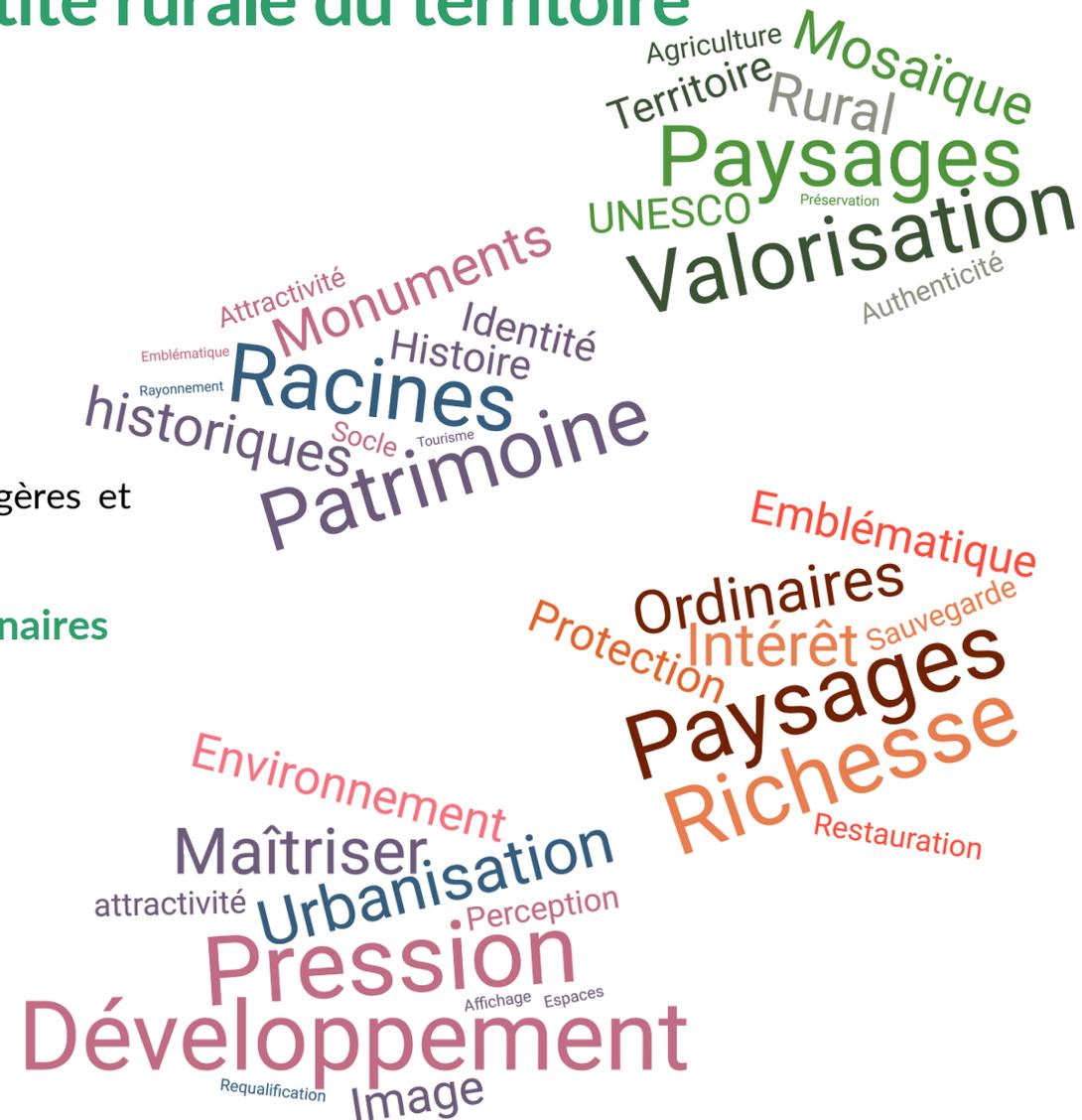
- * Préserver le patrimoine bâti emblématique et les grands édifices patrimoniaux
- * Préserver les espaces urbains historiques en valorisant les spécificités paysagères et architecturales des centres-bourgs

1.1.3 Accompagner la valorisation du petit patrimoine et des paysages ordinaires

- * Mettre en valeur et préserver les paysages ordinaires
- * Valoriser le petit patrimoine vernaculaire

1.1.4 Veiller à la qualité paysagère et architecturale des aménagements

- * Maîtriser l'intégration paysagère des nouvelles constructions
- * Promouvoir une architecture de qualité
- * Aménager les entrées de villes et maîtriser l'affichage publicitaire



1.2 Valoriser l'agriculture locale

1.2.1 Valoriser la diversité des productions et des pratiques agricoles

- * Préserver la diversité des productions agricoles
- * Tenir compte des nouvelles pratiques agricoles pour limiter les conflits d'usages
- * Enrayer la régression de l'élevage et favoriser un élevage de qualité
- * Soutenir l'aviculture de qualité

1.2.2 Promouvoir la structuration et le développement d'une agriculture de qualité et de proximité respectueuse de l'environnement

- * Soutenir les productions de qualité
- * Structurer et développer les circuits courts de proximité et diversifier les activités
- * Lutter contre l'érosion des sols

Préservation
AOP AOC
Pratiques Filières
Enjeux environnementaux
Irrigation
Déprise agricole
Aviculture
Circuits courts
Qualité agronomique des sols
Polyculture-élevage
Bio Viticulture
Plantes médicinales

Valorisation SIQO
Proximité
Pérenniser
Ressources naturelles
Erosion
Valoriser
Filières agricoles
Enjeux environnementaux
Ruissellement

1.3 Économiser et optimiser le foncier

1.3.1 Maîtriser le développement en contenant la dispersion et l'éparpillement de l'urbanisation

- * Polariser et densifier le développement autour des communes structurantes
- * Maîtriser le développement des zones d'activités économiques et des zones commerciales
- * Prioriser l'urbanisation sur les secteurs les mieux équipés
- * Pérenniser le foncier agricole et lutter contre le morcellement

1.3.2 Mobiliser et optimiser l'existant en priorisant le développement dans le tissu déjà urbanisé

- * Favoriser le renouvellement urbain : densification, changement d'usage et comblement des dents creuses
- * Revitaliser les centres-bourgs et remobiliser le bâti existant et vacant

Ressource non renouvelable.
Zones commerciales
Consommation foncière
Zones d'activités
Espace urbain
Urbanisation
Morcellement agricole

Conforter
Innovation architecturale
Renouvellement urbain
Espaces publics
Nature en ville
Optimisation de l'existant

1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau

1.4.1 Améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis des pollutions de toutes origines

- * Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole
- * Favoriser la régulation de l'eau dans le sol par la reconquête des bandes végétalisées ou enherbées
- * Améliorer la qualité des rejets d'assainissement
- * Maitriser le ruissellement urbain et améliorer la gestion des eaux pluviales

1.4.2 Garantir un approvisionnement durable et économe en eau pour tous les usages

- * Assurer l'alimentation en eau potable de la population actuelle et à venir
- * Favoriser la récupération des eaux pluviales et valoriser les initiatives visant à économiser l'eau
- * Économiser l'eau à destination de l'agriculture

Solutions agro-écologiques
 Ruissellement
 Assainissement collectif
 Assainissement non collectif
 Erosion
 Bandes végétalisées
 Vulnérabilité
 Biodiversité
 Réinfiltration
 SDAGE
 pollutions diffuses

Régime de précipitations
 Bassins versants
 Eau potable
 Alimentation
 stratégie
 Changement climatique
 Approvisionnement
 Ressource
 Irrigation
 Protection
 Captages
 Economiser

1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire

1.5.1 Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité

- * Protéger et valoriser les espaces naturels remarquables
- * Améliorer la connaissance et préserver les espaces de nature ordinaire supports de biodiversité
- * Assurer le fonctionnement écologique global

1.5.2 Protéger et conforter les milieux aquatiques et humides, supports de la trame bleue

- * Préserver les milieux aquatiques et les zones humides
- * Assurer les continuités longitudinales et latérales des cours d'eau

1.5.3 Protéger et conforter la trame verte

- * Valoriser et préserver les milieux boisés
- * Préserver et valoriser les milieux ouverts de plaine

Milieux ouverts
Corridors écologiques
Pâturage extensif
Morcellement
Trame verte
Milieux boisés
Massifs forestiers
Ressource
Faune
Flore
Réservoirs de biodiversité

Nature ordinaire
Bilan écologique
Environnement remarquable
Milieux humides
Biodiversité
Potentialités écologiques
Eviter, Réduire, Compenser
Atouts
Patrimoine
Continuités écologiques
TVB
Milieux forestiers

Fonctions
Plans d'eau
Cours d'eau
Trame bleue
Continuités écologiques
Zones humides
Réservoirs de biodiversité
Charpente paysagère

1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances

1.6.1 Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire

- * Réduire l'impact énergétique et les émissions de gaz à effet de serre liés au secteur des transports
- * Encourager la performance énergétique et climatique des bâtiments
- * Améliorer le stockage du carbone dans le sol

1.6.2 Développer un territoire à énergie positive

- * Promouvoir le développement des énergies renouvelables en limitant les impacts sur l'environnement
- * Favoriser la consommation locale et l'autoconsommation d'énergies renouvelables
- * Prendre en compte les capacités des réseaux dans le déploiement des énergies renouvelables

1.6.3 Assurer la résilience du territoire face au changement climatique

- * Lutter contre les îlots de chaleur urbains et préserver les îlots de fraîcheur
- * Limiter les risques naturels et leurs impacts

1.6.4 Limiter les pollutions et les nuisances à l'environnement et maîtriser l'exposition des personnes et des biens

- * Limiter les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations à la pollution de l'air
- * Maîtriser les nuisances, notamment sonores et olfactives
- * Limiter les pollutions induites par la gestion des déchets du territoire

Transports
Energies renouvelables
Consommations d'énergie
urbanisme de proximité
Changement climatique
pollution atmosphérique
Bâtiment
Maîtriser
Rénovation énergétique
Biomasse
Conception bioclimatique des bâtiments
Mobilité
GES
Stockage du carbone
Limiter l'étalement urbain

Mix énergétique
Friches
Carrières
Energies fossiles
Energies renouvelables
Biomasse
Autoproduction
Réseaux
GES
Parcs de stationnement

Vulnérabilité
Sécheresse
Risques naturels
Evolutions climatiques
Protection
Chaleur
Qualité de vie
Pratiques agricoles
Valorisation
Adaptation
îlots de chaleurs

Nuisances sonores
Pics de pollution
Prévention
Limiter
Déchets
Nuisances olfactives
Risques
Recyclage
Valoriser
Transports

TEMPS D'ÉCHANGES

1

AXE 1

Territoire ressources

- 1.1 Préserver les paysages supports de l'identité rurale du territoire
- 1.2 Valoriser l'agriculture locale
- 1.3 Économiser et optimiser le foncier
- 1.4 Sécuriser, préserver, économiser et optimiser la ressource en eau
- 1.5 Préserver et valoriser la trame verte et bleue du territoire
- 1.6 Lutter contre le changement climatique, maîtriser les risques et les nuisances

- 1 **AXE 1**
Territoire ressources
- 2 **AXE 2**
Territoire acteur de son développement
- 3 **AXE 3**
Territoire des proximités

2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme

2.1.1 Ouvrir le territoire vers les espaces régionaux les plus proches

- * Ouvrir le territoire vers Bordeaux et la Nouvelle-Aquitaine
- * S'appuyer sur la métropole toulousaine dans divers domaines dans une logique de coopérations territoriales équilibrées

2.1.2 Promouvoir la gouvernance interterritoriale et rendre davantage visible le territoire dans les différentes scènes régionales et locales

- * Rendre plus lisible le territoire dans les instances régionales et les schémas régionaux
- * Asseoir le SCoT et son syndicat mixte comme un lieu ouvert de dialogue et d'échanges
- * Développer des relations avec les territoires de SCoT limitrophes
- * Assurer la cohérence des orientations du SCoT de Gascogne avec les SCoT contigus mais aussi avec les SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine



2.2 Promouvoir et susciter un développement économique créateur de richesses et d'emplois

2.2.1 Répondre aux besoins d'emplois consécutifs à l'accueil d'habitants

- * Articuler le développement de l'emploi à l'accueil de population pour ne pas devenir un territoire dortoir
- * Faire correspondre le développement de l'économie présente au développement démographique envisagé
- * Promouvoir le développement des activités productives
- * Diversifier l'emploi pour répondre à toutes les catégories de population

2.2.2 Mettre en place une véritable stratégie économique de maintien et d'accueil des entreprises

- * Structurer l'offre territoriale d'accueil économique et accompagner la dynamique entrepreneuriale
- * Renforcer l'attractivité des polarités qui jouent un rôle important en matière de développement économique
- * Développer le marketing territorial en s'appuyant sur les atouts du territoire

2.2.3 Appuyer le développement économique territorial sur les filières d'avenir et l'innovation

- * Développer les nouvelles technologies, le numérique, la connectivité et le virtuel sur l'ensemble du territoire
- * Développer et structurer les filières d'avenir
- * Promouvoir les dispositifs de développement local innovants

Ambition démographique
Territoire "dortoir" Maintenir et accueillir des populations
Proximité
Diversification
Centralité
Niveaux équipements et services
Equilibre habitants/emploi
Economie productive
Croissance
Logements
Economie présente
Dynamique métropolitaine

Endogène
Répondre aux attentes des entreprises
Cadre de vie
Activités différenciantes
Foncier
Filières d'excellence
Synergies
Complémentarités
Anticiper
Lisibilité
Situation géographique
Zones économiques
patrimoine
Promouvoir
Modes de vie

Spécificités territoriales
Créativité
Numérique
Télétravail
Développement Local
Nouvelle stratégie
Ruralité innovante
Start-up
Cadre de vie
Positionnement
Identité

2.2 Promouvoir et susciter le développement économique pour qu'il soit créateur de richesses et d'emplois

2.2.4 Inscrire l'activité agricole au cœur de l'économie gersoise

- * Considérer l'agriculture comme un moteur du développement économique territorial
- * Maintenir, développer, moderniser et diversifier les activités agricoles
- * Maîtriser les pressions qui pèsent sur l'agriculture
- * Valoriser et structurer la filière bois

2.2.5 Développer des produits touristiques diversifiés et complémentaires

- * Conforter les atouts touristiques du territoire
- * Promouvoir la navigation fluviale comme un argument touristique du territoire
- * Maintenir et développer la filière thermale
- * Développer une offre culturelle, touristique et événementiel tout au long de l'année
- * Accompagner l'élaboration du projet de Parc Naturel Régional « Astarac »
- * Développer, structurer et mailler l'offre d'hébergement touristique sur l'ensemble du territoire

Circuits-courts
Industrie agroalimentaire
Spécificités territoriales
Agriculture durable
Commercialisation
Consommation d'espace
Nouvelle stratégie
Production
Laboratoire
Transformation

Baise
Stations thermales
Slow tourisme
Patrimoines
Parc Naturel Régional
Hébergements touristiques
Paysages
Oenotourisme
Itinérance

2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire

2.3.1 Améliorer et renforcer les infrastructures de transports structurantes existantes sur le territoire

- * Améliorer les routes nationales et départementales en direction des polarités voisines
- * Maintenir et améliorer la ligne ferroviaire passager du territoire
- * Maintenir et développer le fret ferroviaire

2.3.2 Tirer parti des nouvelles accessibilités (future LGV...) et soutenir les projets pouvant faciliter le désenclavement du territoire

- * Anticiper l'arrivée de la LGV dans les polarités voisines
- * Soutenir le projet de traversée centrale des Pyrénées

2.3.3 S'appuyer sur le développement du numérique pour initier les mobilités de demain

- * Mettre à profit les outils numériques pour développer de nouvelles solutions de mobilité
- * Développer la couverture en téléphonie mobile, aujourd'hui insuffisante sur l'ensemble du territoire

Accessibilité RN21
Déplacements
Auch-Agen
Proximité
Infrastructures Départementales
Mobilités
Communication
temps de parcours
RN124

LGV Fret
Facilités les échanges
Lignes ferroviaires
Transports voyageurs
GPSO

Congestion
fluidification trafic
Usages partagés
Covoiturage
Territoire rural
Nouvelles technologies
Numérique
Comportements
Territoires intelligents et connectés
Smartphones
Flux

2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire

2.4.1 Adapter la taille et la composition des équipements commerciaux selon le niveau de polarités

- * Maintenir et privilégier l'implantation des commerces sur les communes structurantes de l'armature territoriale
- * Prévenir l'évasion commerciale vers les polarités majeures extérieures au territoire

2.4.2 Définir une véritable stratégie commerciale afin de limiter les ouvertures de zones commerciales en périphérie des villes

- * Densifier les zones commerciales de périphérie
- * Prendre en compte les nouveaux formats de distribution

2.4.3 Maintenir et développer l'offre commerciale de proximité dans le tissu urbain

- * Accompagner la redynamisation des centres-bourgs par des activités commerciales et artisanales de proximité
- * Promouvoir les complémentarités entre commerces de proximité et commerces de périphérie



TEMPS D'ÉCHANGES

2

AXE 2

Territoire acteur de son développement

- 2.1 Développer les coopérations territoriales avec les polarités extérieures pour tirer parti de leur proximité et de leur dynamisme
- 2.2 Promouvoir et susciter le développement économique pour qu'il soit créateur de richesses et d'emplois
- 2.3 Développer et améliorer l'accessibilité externe du territoire
- 2.4 Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire

1

AXE 1

Territoire ressources

2

AXE 2

Territoire acteur de son développement

3

AXE 3

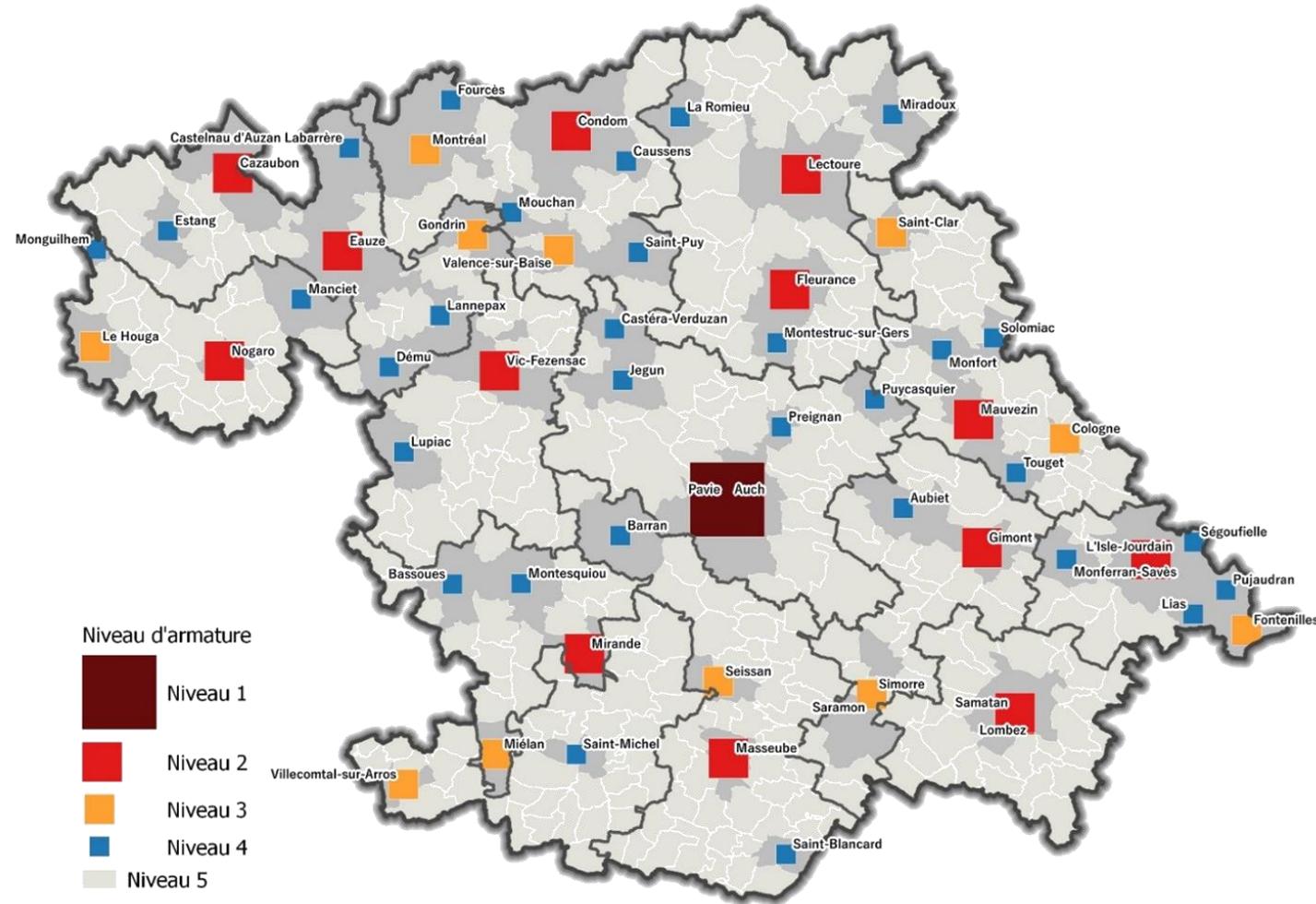
Territoire des proximités

3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer

3.1.1 Conforter un maillage territorial à plusieurs niveaux de polarités et reconnaître un rôle, des fonctions et des responsabilités à chacun

- * Renforcer le rôle métropolitain et régional du **pôle central** (niveau 1)
- * Conforter les **pôles structurants des bassins de vie** du territoire (niveau 2)
- * S'appuyer sur les **pôles relais** (niveau 3)
- * Maintenir les **pôles de proximité** (niveau 4)
- * Conforter les **communes rurales et périurbaines** en tant que lieux de vie (niveau 5)

Commerces
Mixité fonctionnelle
Communes périurbaines
Pôles structurants des bassins de vie
Offre d'équipements
Rayonnement
Pôles de proximité
Organisation multipolaire
Pôles relais
Promouvoir
Communes rurales
Pôle central
Redynamiser



3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer

3.1.2 Organiser l'accueil de nouveaux habitants et fixer les populations en place

- * Permettre à tous les territoires d'envisager un développement, aussi mesuré soit-il
- * Viser une meilleure répartition territoriale de la population qui tienne compte des dynamiques extérieures
- * Conforter le rôle des communes structurantes et limiter leur dépoliarisation

Attractivité nouvelle
Conforter
Développement cohérent
Habitants supplémentaires
Mixité fonctionnelle
Être en capacité d'accueillir
Equipements
Redynamiser
Développement
Promouvoir

3.2 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements

3.2.1 Anticiper les besoins en logements au regard de l'ambition démographique

- * Permettre une production raisonnée de logements sur l'ensemble des communes du territoire pour répondre à l'ambition démographique
- * Conforter l'organisation multipolaire en favorisant le développement de l'habitat sur les communes identifiées comme structurantes

3.2.2 Adapter l'habitat à la mixité des besoins et des publics

- * Accompagner le vieillissement de la population
- * Organiser l'accueil des saisonniers
- * Développer des logements locatifs de qualité
- * Accueillir les populations modestes et fragiles
- * Conforter le parc de résidences secondaires

3.2.3 Limiter la consommation d'espace dédiée à l'habitat

- * Remobiliser l'habitat ancien et vacant en favorisant la rénovation et la réhabilitation
- * Favoriser une construction neuve économe en espace

Nouveaux logements
Armature territoriale
Politiques publiques
Solidarités territoriales
Vieillesse
Décohabitation

Mixité sociale
Logement social
Habitat collectif
Accompagnement vieillissement
Mobilités résidentielles
Attractivité touristique
Parc locatif
Habitat groupé
Objectif quantitatif
Résidences secondaires
Solution adaptée
Hébergement abordable
Besoins en logements

Consommation d'espace
Dents-creuses
Modes de vie
Rénovation
Formes urbaines
Bourgs-centres
Redynamiser
Vacance
Extensions urbaines
Réhabilitation
Espaces agro-naturels
Normes

3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux

3.3.1 Conforter le niveau de qualité et le maillage des équipements et services pour assurer leur attractivité et leur maintien sur l'ensemble du territoire

- * Renforcer l'accueil des fonctions métropolitaines sur le pôle central en favorisant l'implantation d'équipements d'envergure métropolitaine et départementale
- * Maintenir un maillage du territoire avec des équipements et services publics de proximité
- * Développer des équipements et des services adaptés aux évolutions démographiques, et notamment au vieillissement de la population
- * Développer l'innovation pour impulser de nouveaux modes de services

3.3.2 Développer les équipements de la petite enfance, de l'éducation, de l'enseignement et de la culture

- * Maintenir les services scolaires de proximité et développer les équipements liés à la petite enfance et à la jeunesse
- * Positionner le territoire comme un territoire de formation et conforter Auch en tant que ville universitaire
- * Développer l'apprentissage et la formation professionnelle
- * Maintenir et développer les activités culturelles

Formation
Attractivité
Qualité de vie
Renforcer
Développer
Ville-centre
Fracture
Pôle universitaire
Services itinérants
Equipement

Equipements
Offre culturelle
Activités culturelles
Enseignement
Formations professionnelles
Apprentissage
Tissu associatif
Événementiel

3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux

3.3.3 Maintenir et développer les activités médico-sociales et sanitaires sur le territoire et lutter contre les déserts médicaux

- * S'appuyer sur le Groupement Hospitalier de Territoire du Gers
- * Maintenir et organiser les services de secours de manière homogène sur tout le territoire
- * Maintenir les établissements et services médico-sociaux et sanitaires dans leur ancrage territorial
- * Anticiper le vieillissement de la population à travers la dotation en établissements spécialisés

3.3.4 Adapter les équipements publics à la croissance du territoire

- * Renforcer les réseaux électriques et anticiper leur adaptation à la croissance du territoire
- * Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées pour répondre aux besoins actuels et à venir
- * Anticiper la saturation prochaine des sites de traitement des déchets présents sur le territoire
- * Développer la téléphonie et le numérique

Installation
Urgence
Renforcement
Equipements de santé
Offres de soins
Groupe hospitalier
Maintien à domicile
Manque d'attractivité
Désertification médicale
Vieillesse

Maillage numérique
Téléphonie
Anticipation
Déchets
Approvisionnement
Saturation
Services
Réseaux
Sécurisation

3.4 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire

3.4.1 Renforcer les liaisons entre Auch et les principales polarités du territoire

- * Développer un véritable hub sur la ville-centre, point central des mobilités
- * Renforcer les axes majeurs pour irriguer le territoire et y organiser la mobilité

3.4.2 Développer les mobilités sous toutes leurs formes

- * Développer les transports en commun
- * Accompagner le développement du covoiturage
- * Développer l'autopartage pour faciliter l'accès à la voiture pour tous
- * Développer les mobilités douces
- * Développer l'intermodalité et favoriser les rabattements vers des pôles d'échanges multimodaux
- * Développer les mobilités de demain

3.4.3 Promouvoir la non-mobilité pour éviter les trajets inutiles

- * Augmenter les échanges sans déplacement via les outils numériques
- * Développer la multifonctionnalité afin de rapprocher les lieux de vie des lieux d'activités et de consommation

Renforcer
Vitalité économique
Mobilités douces
Bonne accessibilité
Parkings sécurisés
Gare TER
Dimensionner
Principaux axes
Transports en commun

Intermodalité
PEM ruraux
Covoiturage
Gaz à effet de Serre
Transports en commun
Mobilités alternatives
Sobriété énergétique
Mobilités douces
Nuisances sonores
Mobilités de demain
Déplacements
Autopartage

Désenclaver
Complémentarité-santé
Coworking
Changements de pratiques
Déplacements routiers
Réduire les nuisances
Tiers lieux
Domicile-travail
Modes alternatifs
Non-mobilité

TEMPS D'ÉCHANGES

3

AXE 3

Territoires des proximités

- 3.1 Promouvoir un développement plus équilibré et plus maillé du territoire où chaque commune a un rôle à jouer
- 3.2 Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat pour répondre aux besoins en logements
- 3.3 Maintenir, créer et développer les équipements et services pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux
- 3.4 Développer et améliorer les mobilités internes au territoire

05 décembre 2019



Réunion PPA

SCoT de Gascogne